

Jeudi 19 mars 2020



Destinataires : Ensemble des clubs
De : Gymnastique Québec
Sujet : Assurances – Entraînements à la maison

Chers membres,

À la suite de décisions gouvernementales, les clubs de gymnastique du Québec ont été contraints de fermer leurs portes pour une période indéterminée.

Nous sommes au courant que certains clubs ont pris des initiatives pour aider les athlètes à s'entraîner de la maison malgré ces soudaines fermetures. Sachez que nous sommes heureux de voir que les membres de notre communauté se soutiennent les uns les autres.

Nous vous informons cependant que les gymnastes peuvent seulement réaliser des étirements au sol. Ils ne doivent pas faire d'acrobaties ou d'éléments gymniques, car ils ne sont pas couverts par les assurances s'il arrive un accident étant donné que les cours à distance ne respectent pas nos règlements de sécurité.

Merci de votre compréhension.

Cordialement,

Serge Castonguay

Directeur Général
Gymnastique Québec